**MATELAS CONFORT UNIVERSEL**

**CONDITIONS DES 100 NUITS D’ESSAIS:**

Retour possible pour problème de convenance personnelle sous les conditions

suivantes:

-  Envoi d’un dossier SAV complet (fiche SAV remplie, photos à l appui)

-  Matelas exempt de toute tâche, déchirure

-  Le matelas devra être réemballé dans son emballage d’origine (ou similaire)

CONDITIONS DE LA GARANTIE COMMERCIALE DU FOURNISSEUR  - 5 ans:

La suspension de votre matelas est garantie par le fournisseur pendant 5 ans

contre tout affaissement anormal ou déformation prématurée dans des conditions

normales d’utilisation.

Pour le matelas, cette garantie implique une utilisation sur un sommier adapté

et en bon état.

Il est à noter que la phase d’adaptation à la forme de votre corps peut

entraîner un léger tassement inférieur à 20 % de matériaux de garnissage. Ceci est normal, ne modifie en rien les qualités de confort et de solidité, et ne peut faire l’objet de garantie.

Par cette garantie nous nous engageons à effectuer gratuitement l’échange ou la remise en état du matelas reconnu défectueux. Tout échange ou réparation ne pourra avoir pour effet de prolonger la durée initiale de la garantie.

En aucun cas la garantie ne couvre les détériorations pouvant provenir de l'usage de la force, d'un accident, d'un phénomène anormal d'humidité ou de chaleur, de tentatives de réparation ou autres transformations apportées au matelas, d’un entretien ou usage non conforme aux bonnes pratiques, d’une usure ou d’une décoloration des coutils et des fils, de taches ou salissures

visibles, de l’utilisation du matelas sur un sommier non adapté ou mal placé ou encore à même le sol.

Pour bénéficier de cette garantie, le matelas doit nous être retourné dans un état rigoureux de propreté, exempt de toute tache et accompagné de la facture d’origine.

Condition de la garantie 5 ans :

La première année, la garantie porte sur 100% de la valeur du produit. La seconde année, la garantie porte sur 80 % de la valeur du produit. La troisième année, la garantie porte sur 60 % de la valeur du produit. La quatrième année, la garantie porte sur 40 % de la valeur du produit. La cinquième année, la garantie porte sur 20 % de la valeur du produit.

Sont exclus de la garantie : le coutil, les capitons, le fil à coudre, les fermetures à glissières, les poignées et accessoires, dont la bonne tenue est liée aux conditions d’utilisation ainsi que les moisissures provoquées par un excès d’humidité.

**INFORMATIONS SAV :**

|  |  |
| --- | --- |
| **INFORMATIONS Service APRÈS-VENTE**Le Service Clients Téléshopping peut s’adresser directement à votre Service Après-vente pour :□ Envoi pièces détachées manquantes                               Délai maximum : 3 semaines□ Echange pièces détachées défectueuses                       Délai maximum : 3 semaines□ Envoi Mode d’emploi manquant                                        Délai maximum : 3 semaines□ Envoi Accessoires manquants (cassettes vidéo …)       Délai maximum : 3 semaines□ Réparations sous garantie                                                Délai maximum : 5 semaines□ Echange sous garantie                                                     Délai maximum : 3 semaines□ Réparations hors garantie aux frais des clients               Délai maximum : 5 semaines |  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom et prénom | VERMEERSCH ANGELIQUE |  |
| Adresse du SAV ou liste des centres agréés | JACQUART ET FILS131 Rue Du Bois59200 TOURCOING |  |
|  |
|  |
| Téléphone | 03.20.28.01.75 |  |
| Fax | 03.20.28.01.71 |  |
| Mail | angelique.vermeersch@jacquart.fr |  |
| Jours et horaires d’ouverture | Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 11h50 et de 13h30 à 16h30 |  |